



Depuis plus de 25 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.

Publication | Droit social – Cessation du contrat de travail | Allemagne

Quels sont les délais de préavis légalement applicables dans le cadre d'une procédure de licenciement en Allemagne ?

2 décembre 2020

Sauf stipulation contraire dans le contrat de travail ou dans une convention collective, les délais de préavis légaux suivants doivent être respectés par l'employeur :

Durée de validité du contrat :	Délai de préavis légal :
moins de 2 ans	quatre semaines pour le 15 ou la fin d'un mois calendaire
2 ≤ à < 5 ans	un mois pour la fin d'un mois calendaire
5 ≤ à < 8 ans	deux mois pour la fin d'un mois calendaire
8 ≤ à < 10 ans	trois mois pour la fin d'un mois calendaire
10 ≤ à < 12 ans	quatre mois pour la fin d'un mois calendaire

À défaut de stipulation contraire dans le contrat de travail, le délai de préavis qui s'applique au salarié allemand souhaitant donner sa démission est toujours de 4 semaines. Si l'entreprise souhaite que le salarié soit soumis aux mêmes délais qu'elle, il convient de le stipuler dans le contrat de travail.

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question à ce sujet.

welcome@rechtsanwalt.fr



Ulrich Martin DEA / DESE
Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr
T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Jörg Luft
Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr
T + 49 (0) 7221 30 23 70

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
F + 33 (0) 1 53 93 82 99
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
F + 49 (0) 7221 30 23 725
baden@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguemines

50 rue de Grosbliederstroff
F-57200 Sarreguemines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
F + 33 (0) 3 87 28 08 13
sarreguemines@rechtsanwalt.fr

Epp Rechtsanwaltsgesellschaft mbH

Cette présentation a un caractère purement informatif et ne saurait remplacer un conseil personnalisé. Toute responsabilité des auteurs est exclue. Les contenus de cette présentation sont soumis à des droits d'auteur.